

pour les turbines hydrauliques, 2,012 h.p. pour les groupes diesel et 1,125 kW pour les turbines à vapeur; la production totale de l'année s'établissait à 253,058,800 kWh.

Le territoire de la Commission couvre toute la province et comprend neuf réseaux qui disposent de 22 usines génératrices et de 3,426 milles de lignes de transmission et de distribution, grâce auxquelles 44 usagers en gros et 21,919 en détail ont reçu 242,467,861 kWh l'année terminée le 30 novembre 1950.

Le tableau 15 indique la puissance installée et la production annuelle des divers réseaux de la Commission de l'énergie de la Nouvelle-Écosse. La Commission était à construire sur la Bear une usine de 8,600 h.p. appelée à commencer à fonctionner en 1952.

15.—Puissance et production des réseaux de la Commission de l'énergie de la Nouvelle-Écosse, 1950

Réseaux	Première année d'activité	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1950	Initiale	1950
		h.p.	h.p.	kWh	kWh
Hydrauliques					
Mushamush.....	1921	800	330	203,752	832,500
St-Margaret.....	1922	10,700	15,700	19,538,000	24,483,800
Sheet-Harbour—					
Chutes Malay.....	1924	5,550	5,550	6,536,800	7,973,327
Chutes Ruth.....	1925	6,290	10,590	7,361,117	25,960,760
Mersey—					
Première installation.....	1928	29,400	29,400	85,863,390	111,945,100
Chutes Cowie.....	1938	10,200	10,200	37,866,000	37,105,000
Tusket.....	1929	2,820 ¹	2,820 ¹	3,650,540	9,847,240
Roseway.....	1930	560	1,060	365,600	4,011,800
Markland.....	1931	1,400	1,200	5,813,555	3,737,805
Deep Brook.....	1950	12,800	12,800	11,154,000	11,154,000
Antigonish.....	1931	—	—	389,520 ³	—
Barrie-Brook.....	1940	500	500	1,780,734	2,128,950
Dickie-Brook.....	1948	3,500	3,500	8,920,000	6,675,950
Thermiques					
Canseau, diesel.....	1937	72	1,320	21,650	718,338
Canseau, à vapeur.....	1945	1,125 ⁴	1,125 ⁴	4,437,280	6,484,300

¹ Charge minimum.
kilowatts.

² Réseau de distribution seulement.

³ Énergie achetée.

⁴ En

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'électricité du Nouveau-Brunswick a été constituée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Les usines génératrices qu'elle possède et exploite sont les suivantes:

Usine	Genre	Puissance	Usine	Genre	Puissance
		h.p.			h.p.
Musquash.....	Hydraulique.....	10,000	Saint-Étienne.....	Diesel.....	2,500
Grand-Lac.....	A vapeur.....	43,550	Campobello.....	Diesel.....	335
Saint-Jean.....	A vapeur.....	25,500	Andover.....	Diesel.....	535
Chatham.....	A vapeur.....	16,750	Shippegan.....	Diesel.....	2,680
Grand-Manan.....	Diesel.....	1,045			
Saint-Quentin.....	Diesel.....	950			
			PUISSANCE TOTALE.....		103,845

Les usines de Musquash, Grand-Lac, Saint-Jean et Chatham sont raccordées et fonctionnent constamment en parallèle. Les usines de Saint-Étienne et de Shippegan peuvent aussi et au besoin fonctionner en parallèle avec le réseau.

Une nouvelle usine à vapeur fonctionne à Grand-Lac depuis l'automne 1951, ajoutant ainsi 16,750 h.p. à la puissance des installations de la Commission. Un groupe de 25,000 h.p. sera mis en service à la même usine à la fin de 1952.